

Rapport d'activité



Table des matières

LE MOT DU PRÉSIDENT	2
LE PSCV EN 2021, EN BREF	3
LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021	4
LA VIE DU PSCV EN 2021	5
Une première année de mise en œuvre du projet de santé de la CPTS.....	5
Une Maison Sport-Santé dynamique mais toujours à consolider.....	6
Du côté des salariées : un effort de formation continue.....	7
Du côté des adhérents : une dynamique toujours en hausse.....	7
Du côté des partenaires : convention avec le SDIS et travail en réseau.....	9
De nouveaux outils de travail : messageries sécurisées et logiciel métier.....	10
De nombreuses réponses aux appels à projets.....	11
Des améliorations dans les locaux.....	11
LES ACTIONS PORTÉES PAR LE PSCV EN 2021	12
La coordination de la gestion de crise sanitaire.....	12
Les actions en faveur de l'accès aux soins sur le territoire.....	14
La coordination autour de la personne âgée en situation de fragilité.....	15
Les actions de prévention portées par le PSCV et ses partenaires.....	16
Les activités et programmes de la Maison Sport-Santé.....	20
La communication au service des actions : une priorité en 2021.....	22
LES PERSPECTIVES ET LES DÉFIS DE DEMAIN	23
Poursuivre la mise en œuvre du projet de santé.....	23
Faciliter le parcours de soins en traumatologie.....	23
Participer à la mise en place du Service d'Accès aux Soins dans une dynamique inter-CPTS.....	23
Continuer à développer les actions de la Maison Sport Santé.....	24
Améliorer l'accueil du public et la qualité de vie au travail des salariées.....	24
Doter l'association d'une nouvelle identité visuelle et développer sa communication.....	24
Déployer de nouveaux outils numériques de coordination.....	24
LE RAPPORT FINANCIER 2021	25
MERCI À NOS PARTENAIRES !	26



LE MOT DU PRÉSIDENT

Une première année intense pour notre CPTS, un apprentissage de nouvelles modalités de fonctionnement



L'année 2021 a été encore une année particulièrement riche et intense pour notre jeune CPTS.

Sur le front de la **lutte contre la COVID 19**, tout d'abord, où il faut souligner la mobilisation constante de l'équipe salariée et des membres de la CPTS. L'évolution permanente des recommandations et stratégies de lutte contre la COVID 19, dans des délais extrêmement courts, a nécessité une **adaptabilité permanente et des capacités de réactivité** éprouvantes sur le long terme, pour notre équipe comme pour nos partenaires : mairies et collectivités, sapeurs-pompiers, professionnels de santé. Cette crise nous a obligés à créer encore plus de liens et à mieux nous connaître : c'est un point positif fort pour notre structure.

Après la signature du contrat tripartite entre l'ARS, la CPAM et notre CPTS le 7 décembre 2020, 2021 fut une **première année de fonctionnement comme CPTS labellisée** ayant à mettre en œuvre des missions socles et optionnelles centrées sur l'organisation des parcours de soins, la facilitation de l'accès aux soins de premiers recours pour la population, le développement d'actions de prévention, l'amélioration de la pertinence et la qualité des soins ainsi que l'accompagnement des professionnels de santé locaux. Cette première année fut celle d'un **apprentissage mutuel** avec nos partenaires, autant sur les attendus à formaliser en termes de procédures et de protocoles, qu'au niveau du cadre législatif, lui-même en construction autour du fonctionnement associatif des CPTS et de leur montée en charge progressive.

Cette contractualisation en tant que CPTS nous a apporté un **financement plus important et pérenne**, dont il était néanmoins difficile d'en appréhender un montant exact sur l'exercice 2021, du fait d'enveloppes exceptionnelles liées à la gestion de la crise COVID et d'autres à montant variable, selon l'atteinte ou non des indicateurs d'évaluation contractualisés initialement. Nous poursuivons donc aussi notre apprentissage sur ce plan, tout en renforçant notre équipe salariée et en bénéficiant de **l'accompagnement d'un commissaire aux comptes**.

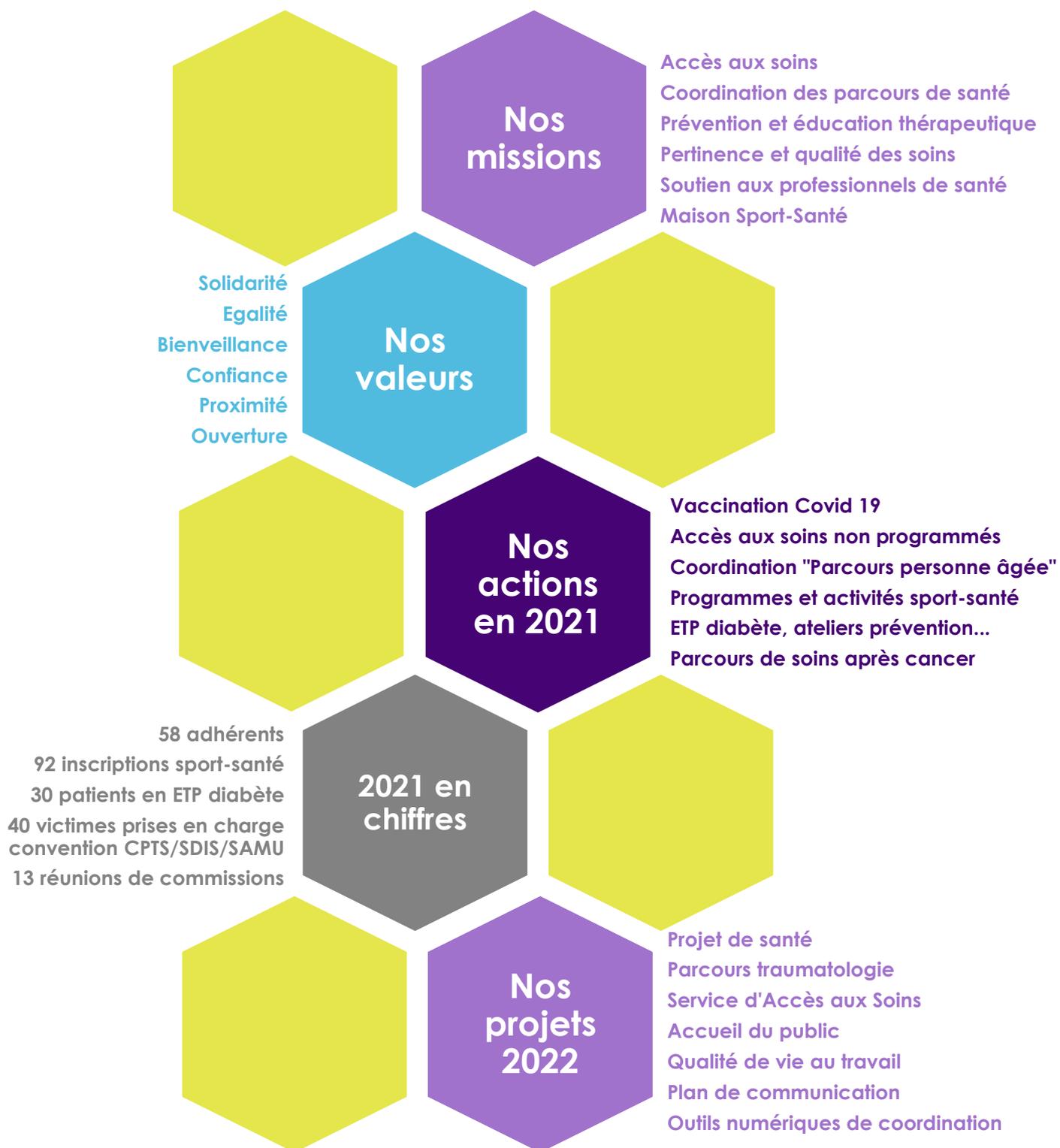
Je souhaite d'une part **remercier chacun de nos partenaires, associatifs ou institutionnels, de leur écoute et leur soutien** au cours de cette année intense, et d'autre part **féliciter l'ensemble des acteurs de santé du territoire** qui ont participé aux travaux des différentes commissions de la CPTS, qui se sont impliqués dans des actions de prévention ou d'Education Thérapeutique du Patient... ou encore **qui ont contribué à une meilleure prise en charge de la population du territoire du Champsaur Valgaudemar, de façon coordonnée et efficiente**.

Emmanuel FILZ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Filz', written in a cursive style.

LE PSCV EN 2021, EN BREF...

58 adhérents, une CPTS, une Maison Sport-Santé et un nouveau logo !



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

Une première année en tant que CPTS labellisée

Première CPTS de la région PACA à avoir signé son contrat avec l'ARS et la CPAM, le 7 décembre 2020, notre association a connu en 2021 sa première année de fonctionnement en tant que CPTS labellisée. Une année intense, consacrée au démarrage de la mise en œuvre du projet de santé, tout en contribuant à la gestion de la crise sanitaire !



Des campagnes de vaccination contre la COVID 19 avec les équipes du SDIS

En l'absence de centre de vaccination sur notre territoire, un partenariat étroit avec le SDIS 05 a facilité l'accès à la vaccination pour les personnes les plus âgées, les moins mobiles et les plus isolées : avec 13 journées sur 3 secteurs, c'est plus de 1 100 personnes qui ont bénéficié d'une vaccination en proximité ou à domicile, soit près de 10% de la population locale ! Ces opérations ont complété la vaccination proposée dans les cabinets médicaux, infirmiers et pharmacies de la vallée.



Un partenariat innovant avec le SDIS et le SAMU

Le 25 janvier 2021, la CPTS, le SDIS 05 et le SAMU 05 / Centre 15 signaient une convention de partenariat innovante, une première dans le département et dans la région !

L'objectif : permettre la prise en charge des victimes transportées par les sapeurs-pompiers au sein des cabinets médicaux locaux, évitant ainsi des passages aux urgences inutiles. Une quarantaine de prises en charge ont été réalisées sur cette première année d'expérimentation.



Un parcours de soins pour les patients après traitement d'un cancer

Figurant parmi les structures retenues par l'ARS PACA pour ce projet, notre CPTS propose désormais un « parcours de soins global après le traitement d'un cancer » comprenant, selon les besoins et les souhaits des patients, un bilan d'activité physique adaptée, et/ou des consultations de suivi diététique et/ou des séances de soutien psychologique. Ce dispositif s'inscrit dans la stratégie décennale de lutte contre le cancer 2021-2030 et vise à améliorer la qualité de vie des personnes ayant eu un cancer.



Un outil de communication sécurisé entre professionnels : Azurezo

Lancée en juin 2021, la messagerie sécurisée instantanée Azurezo proposée par l'ARS PACA est désormais utilisée sur notre territoire. La CPTS a contribué à informer les professionnels sur ce nouvel outil et à les accompagner dans sa mise en place. Utile pour améliorer la communication et la coordination pluriprofessionnelle autour des patients, il est particulièrement intéressant pour notre commission « Parcours de la personne âgée ». Fin 2021, la CPTS comptait plus d'une cinquantaine d'utilisateurs, un nombre important sur les 700 recensés à l'échelle régionale.



Un nouveau logo, une nouvelle image

Améliorer notre communication faisait partie des objectifs 2021. L'équipe salariée, avec l'appui des membres du bureau et d'une consultante, a travaillé sur la définition d'un plan de communication. Et pour moderniser l'identité visuelle de l'association, nous avons travaillé avec une graphiste locale qui a su proposer un nouveau logo, à l'image de ce qui nous rassemble : un pôle santé qui fédère, soutient et dynamise !



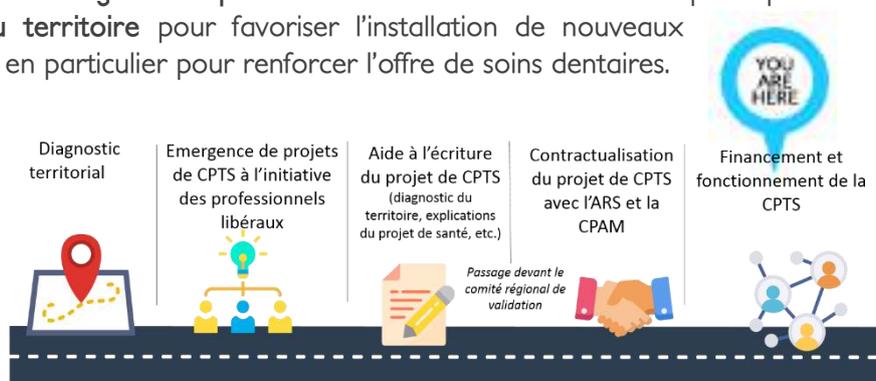
LA VIE DU PSCV EN 2021

Une première année de mise en œuvre du projet de santé de la CPTS

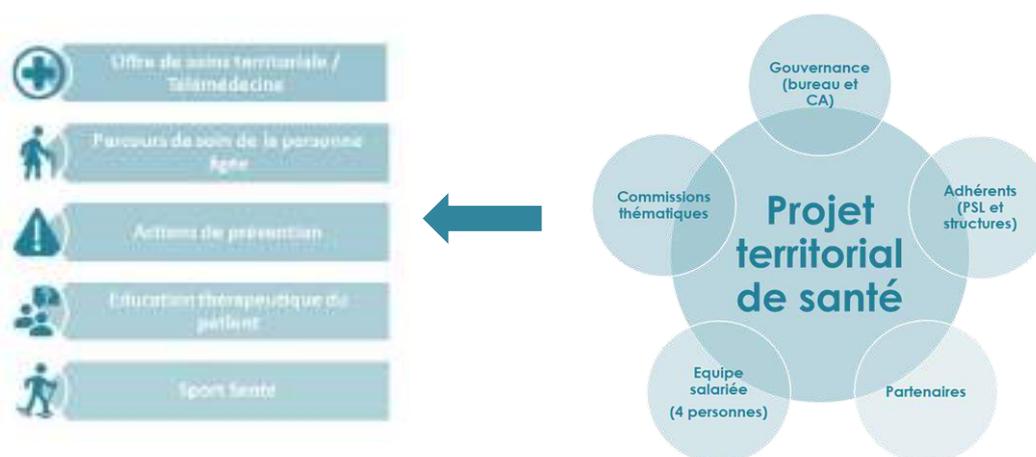
2021 a été l'année du démarrage de la mise en œuvre du projet de santé de la CPTS, après la signature du contrat tripartite avec la CPAM et l'ARS le 7 décembre 2020.

Les principaux axes de travail du projet de santé de la CPTS sont :

- faciliter l'accès à un **médecin traitant** et la prise en charge en proximité des **soins non programmés** ne nécessitant pas un passage aux urgences ;
- fluidifier le parcours de soins des patients exposés à des **accidents traumatiques** ;
- renforcer la **coordination pluriprofessionnelle autour des personnes âgées** avec des facteurs de fragilité qui vieillissent à domicile ;
- poursuivre et développer les **actions de prévention** ;
- contribuer à améliorer la **pertinence et la qualité des soins** à la suite du travail de thèse doctorale réalisé sur les événements indésirables associés aux soins ;
- dynamiser les **échanges interprofessionnels** sur le territoire et participer à la **promotion du territoire** pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels, en particulier pour renforcer l'offre de soins dentaires.



La mise en œuvre du projet de santé est supervisée par le conseil d'administration, et animée par des **commissions thématiques** pluriprofessionnelles.



Chiffres-clés 2021 :

Offre de soins : 2 réunions / 7 professionnels
Parcours Personne âgée : 6 réunions / 18 professionnels
Prévention : 2 réunions / 10 professionnels
ETP : 2 réunions / 9 professionnels
Sport-Santé : 1 réunion / 13 professionnels

Une Maison Sport-Santé dynamique mais toujours à consolider

Labellisée en janvier 2020 par les ministères des Sports et de la Santé, la Maison Sport-Santé Champsaur Valgaudemar est un **acteur de proximité** pour la mise en œuvre de la **Stratégie nationale Sport-Santé**.

✓ NOS MISSIONS

Les missions de notre structure répondent donc désormais à un cahier des charges national, à savoir :

- **Accueillir le public** atteint de maladie chronique ou souhaitant simplement reprendre une activité ;
- **Sensibiliser, informer, conseiller** le public ;
- **Évaluer les capacités physiques**, proposer des bilans de la condition physique et de la motivation ;
- **Orienter et accompagner** les personnes vers une activité adaptée à leurs besoins ;
- Mettre en place un **parcours sport-santé personnalisé** à des fins thérapeutiques et suivre l'engagement des patients / pratiquants dans les programmes sport-santé ;
- Développer un **réseau d'acteurs** pluridisciplinaire et animer le réseau sport-santé local.



✓ UN RESEAU DEPARTEMENTAL ET NATIONAL

Parmi les deux premières labellisées dans les Hautes-Alpes, notre Maison Sport-Santé peut désormais s'appuyer sur un maillage du territoire départemental, renforcé par de nouvelles Maisons Sport-Santé, avec :

- Fondation Edith Seltzer à Briançon (2020)
- Etnas Sport Santé à Gap (2021)
- DAHLIR Santé 05 à Embrun (2022)
- Centre Athena à Laragne (2022)

En 2021, dans une optique de mutualisation et d'échange de pratiques, nous avons participé à plusieurs **rencontres des Maisons Sport-Santé départementales**, animées par le CDOS 05 et le CoDES 05. L'un des objectifs de ces rencontres est de travailler ensemble à la mise en œuvre d'une communication, à l'échelle départementale, pour faire connaître les Maisons Sport-Santé et promouvoir les bénéfices de l'activité physique pour la santé. Une réflexion est en cours sur l'organisation mutualisée d'un événement commun mais décentralisé, que chaque Maison Sport-Santé pourrait décliner au niveau local.

Nous avons également participé, en visioconférence, aux journées du **Regroupement national des Maisons Sport-Santé** organisées par le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être les 6 et 7 juillet 2021 à Vichy. Des journées riches en retours d'expériences et en capitalisation, même si la participation en présentiel aurait permis plus d'échanges et de rencontres.

Intervention en colloques :

- Lors du Webinaire médicosport-santé organisé par le CROS : présentation de nos actions
- Lors du regroupement des MSS PACA : valorisation d'une MSS en zone rurale

✓ NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Seul bémol de la labellisation Maison Sport-Santé, elle ne donne lieu à aucun financement pérenne pour le fonctionnement.

La pérennisation des actions et la stabilisation du modèle économique restent donc à assurer, par la recherche permanente de nouveaux partenaires et les réponses aux appels à projets.

En 2021, nous avons obtenu le soutien du Ministère des Sports, de l'ARS PACA, de la Région Sud PACA, de la DRAJES et de la Conférence des financeurs.

Du côté des salariées : un effort de formation continue

2021 a été une année intense, pour une équipe salariée au complet sur l'ensemble de l'année. Les temps de travail ont évolué au cours de l'année : augmentation en raison d'une charge de travail accrue suite à la labellisation en CPTS ou diminution pour des raisons personnelles.

Fin 2021, l'association comptait ainsi **4 salariées pour 2,28 ETP** :

- Hélène Béguin, coordinatrice : 0,6 ETP ;
- Anne-Sophie Elléouet, chargée de projet : 0,7 ETP ;
- Véronique Gonsolin, agent administratif : 0,28 ETP ;
- Véronique Tarbouriech, agent de développement sport-santé : 0,7 ETP.

Les ressources
humaines salariées de
l'association



L'accent a été mis sur la **formation des salariées**, en mettant à profit les opportunités de financement par l'OPCO :

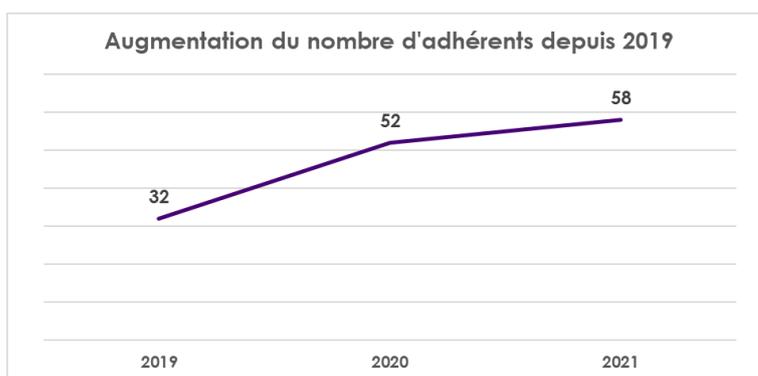
- Hélène Béguin : « **Dirigeant de l'économie médico-sociale / Coordinateur de structure d'exercice coordonné** » dispensée par l'Espace Sentein et co-financée par l'URPS Médecins Libéraux PACA (formation longue – 40 jours – fin en 2022) ;
- Anne-Sophie Elléouet : « **Repérage Précoce Intervention Brève** » dispensée par le CSAPA, dans le domaine de la prévention des addictions, gratuite (4 jours) ;
- Véronique Tarbouriech : « **Activité physique adaptée à la maternité** », dispensée par CAP' Formations Sport financée par l'OPCO (2 jours).

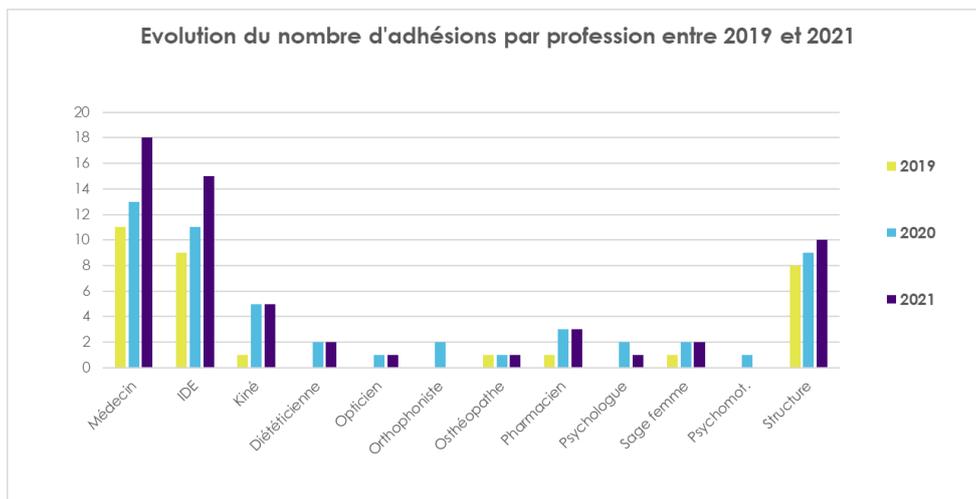
Du côté des adhérents : une dynamique toujours en hausse

L'augmentation du nombre d'adhérents se poursuit : nous sommes passés de 33 adhésions en 2019 à 52 en 2020 et **58 en 2021**, répartis entre 48 professionnels libéraux et 10 structures.

Depuis 2018, c'est le nombre de **professionnels libéraux** adhérents qui a fortement augmenté, passant de 24 en 2018 à 48 en 2021.

La crise sanitaire a joué en faveur de cette augmentation, en montrant la pertinence d'une coordination des professionnels en période de crise.

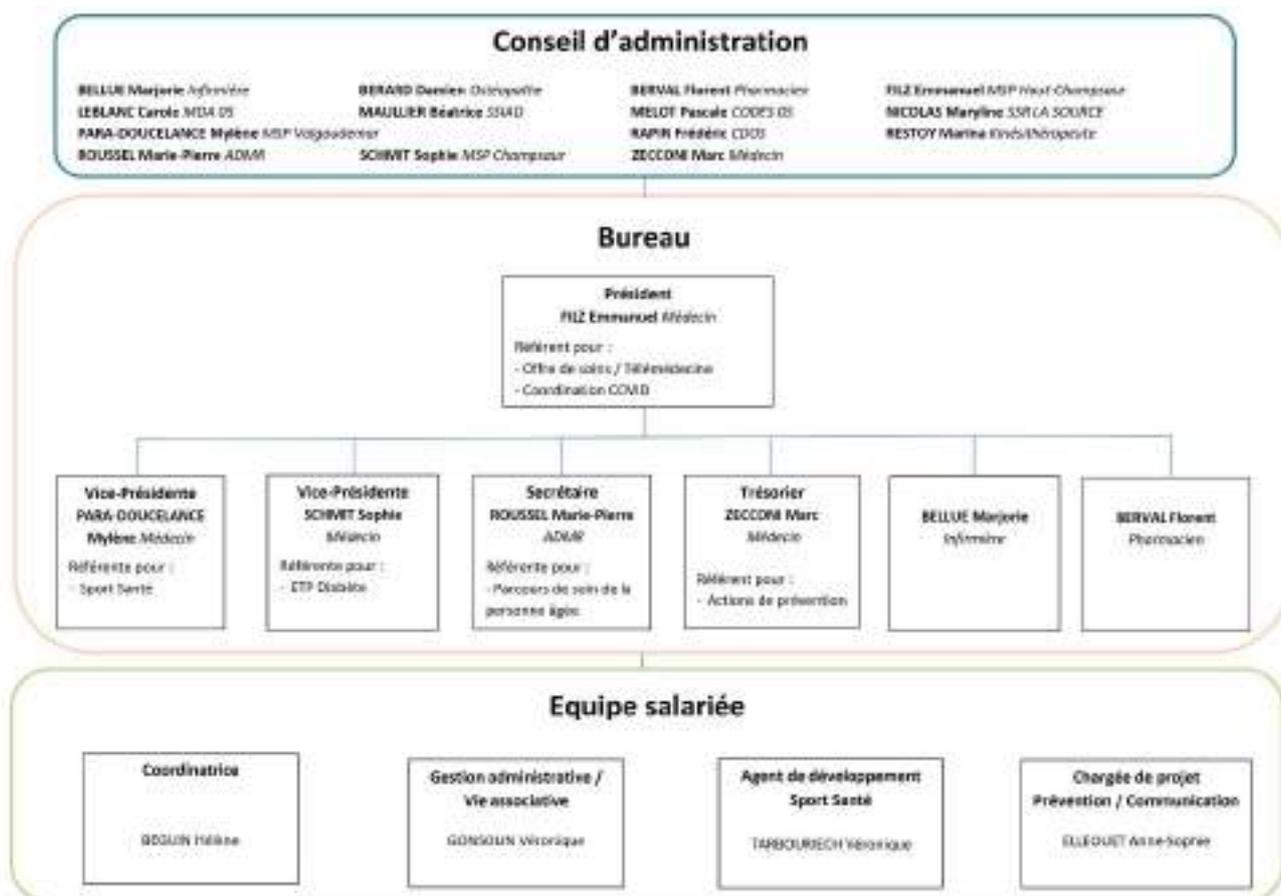




La vie associative « à distance », instaurée en 2020 en raison de la crise sanitaire, s'est poursuivie en 2021. Les réunions associatives ont pour la plupart eu lieu en visioconférence ou en format mixte présentiel/visio. Ce format facilite la participation des professionnels aux réunions, quel que soit leur lieu d'exercice sur le territoire, en évitant des temps de déplacement :

- 5 réunions de bureau : 12 janvier, 16 février, 22 mars, 1^{er} juin, 12 octobre ;
- 4 réunions du conseil d'administration : 28 janvier, 08 juin, 31 août, 16 décembre ;
- 1 assemblée générale : le 06 juillet 2021. Cette assemblée a acté un changement au sein du CA : démission de Jennifer Vincent, remplacée par Marjorie Bellue, infirmière libérale.

✓ ORGANIGRAMME AU 31/12/2021



Du côté des partenaires : convention avec le SDIS et travail en réseau

Fait marquant en 2021, un important travail en partenariat avec les équipes du SDIS 05, dans deux domaines différents :

- les campagnes de vaccination de proximité contre la COVID 19 mises en place par le SDIS et l'ARS dans le Champsaur Valgaudemar, avec l'appui de la CPTS et des professionnels de santé libéraux locaux ;
- la dépose, dans les cabinets médicaux du territoire, des victimes prises en charge par les sapeurs-pompiers, sous la supervision du médecin régulateur du SAMU, dans le cadre d'une convention de partenariat CPTS / SDIS 05 / SAMU 05 signée le 25 janvier 2021.



Par ailleurs, les salariées de l'équipe de coordination et les dirigeants de l'association ont organisé ou participé à des réunions et rencontres avec de nombreux partenaires et acteurs de santé.

Notons que les communes du Champsaur Valgaudemar jouent un rôle important dans la mise en œuvre des actions portées par le PSCV, et en particulier les actions de prévention, de sport-santé et d'éducation thérapeutique : sans la mise à disposition de salles communales, à titre gratuit, aucune de ces actions ne serait possible !

Principaux partenaires opérationnels : ADMR ; SSIAD Bien Chez soi ; SSR La Source (Groupe SOS) ; CoDES 05 ; Maison des Adolescents ; MSP du Champsaur ; MSP du Haut-Champsaur ; MSP du Valgaudemar ; Mutualité Française ; DAC ; Centre de dépistage CRCDC Sud ; Association des Diabétiques de France ; ADOC 05 ; CSAPA Sud (Association Addictions France) ; Fondation Seltzer ; CDOS 05 ; SIEL Bleu ; GH2A...



Partenaires d'actions ponctuelles : Centre social associatif Planète Champsaur Valgo ; Collège de St Bonnet ; Espace France Services Champsaur Valgaudemar ; Unafam ; Jardin de l'Ouert à Bénévent (Bien chez soi) ; Plateforme des aidants ; MGEN ; Comité d'Athlétisme 05 ; Comité Régional du Sport en Milieu Rural ; Office du tourisme intercommunal...

Partenaires institutionnels : ARS PACA et DD 05 ; DRAJES ; Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie 05 ; Région SUD PACA ; Communes et Communauté de communes du Champsaur Valgaudemar...

Des conventions de partenariat ont également été renouvelées avec les partenaires suivants :

- Sport-santé : convention d'application locale avec SIEL bleu
- Education Thérapeutique du Patient : convention avec l'Association des Diabétiques de France qui intervient dans le déroulé de notre programme d'ETP diabète

Les membres de l'équipe de coordination ont participé à différentes rencontres organisées à l'extérieur de la structure, notamment :

- COPIL « Octobre rose » : 14 juin 2021
- COPIL « Mars bleu » : 13 décembre 2021
- Webinaire « Mois sans tabac » : « prise en charge tabac et addictions » 17/12/2021 <https://youtu.be/FGhco3KXKaw>
- Réunions du Collectif ETP 05 animées par le Codes 05 : 19/01/21, 03/06/21, 07/10/21
- COPIL du projet départemental de lutte contre les addictions porté par la F. Seltzer
- Réunions de travail du DAC (tables tactiques, COPIL, réunion plénière...)
- Réunions de travail sur le Projet Territorial de Santé Mentale piloté par l'ARS DD 05
- Rencontres du « Club CPTS » organisées par l'ARS PACA
- Réunions de travail autour des outils « E-parcours » proposées par l'ARS PACA...

De nouveaux outils de travail : messageries sécurisées et logiciel métier

✓ UNE MESSAGERIE SECURISEE INSTANTANEE : AZUREZO

Mise à disposition par l'ARS PACA, Azurezo est une **messagerie instantanée sécurisée** qui permet aux professionnels de santé, du médico-social et du social d'améliorer le suivi de leurs patients par l'échange d'informations et de documents, de façon sécurisée au sein d'un **cercle de soins**. Lancée en juin 2021, Azurezo Messagerie (application web et mobile) est la première brique des outils « e-parcours » développés par l'ARS PACA, en attendant le dossier patient partagé. Pour pouvoir l'utiliser, une inscription préalable sur le portail « santé paca » est nécessaire.



Conformément aux orientations prises par le bureau de l'association, l'équipe salariée a contribué au déploiement de cet outil localement, en particulier dans le cadre de la coordination du parcours de la personne âgée en situation de fragilité (commission thématique de la CPTS). Les salariées ont accompagné certains professionnels demandeurs dans leur démarche d'inscription, de téléchargement et d'utilisation de l'application.

Ainsi, fin 2021, **plus d'une cinquantaine d'accès** avaient été créés pour des professionnels du Champsaur Valgaudemar (professionnels de santé libéraux mais aussi acteurs du secteur social et médico-social), sur environ 700 à l'échelle de la Région PACA !

Plus d'informations : <https://ies-sud.fr/azurezo/>

✓ UNE MESSAGERIE SECURISEE DE SANTE : MEDIMAIL

En tant que CPTS, l'association dispose désormais d'une **messagerie sécurisée de santé**, également mise à disposition par l'ARS PACA par le biais du portail « santé paca » : cpts.champsaur-valgaudemar@paca.mssante.fr.

Cette messagerie permet à des professionnels de santé d'échanger en toute confidentialité, suivant les exigences de l'Agence du Numérique en Santé.



Si l'usage d'une telle messagerie est exceptionnel pour une CPTS, qui n'a pas vocation à effectuer du soin pour des patients, elle a pu s'avérer utile pour la mise en place des campagnes de vaccination avec les équipes du SDIS par exemple, dans les échanges avec les médecins locaux pour le recensement des patients éligibles.

✓ UN LOGICIEL METIER POUR LA MAISON SPORT-SANTE : GOOVE

Recommandée par le Ministère des Sports, la solution logicielle Goove permet à la fois de **sécuriser** le recueil des informations relatives aux usagers de la Maison Sport-Santé (dossier administratif mais aussi données de santé, prescription des médecins traitants...) et d'améliorer le suivi et l'analyse des **données d'activité** de la Maison Sport-Santé.



La mise en place de cette solution s'est avérée coûteuse en temps au départ, mais elle doit nous permettre de faciliter le travail de coordination, de gagner du temps au quotidien dans le suivi de la base de données des usagers, d'exporter des données nécessaires à l'observation de nos actions.

Les fonctionnalités de ce logiciel permettent également d'ouvrir la réflexion sur une nouvelle offre de séances en autonomie personnalisées pour les pratiquants.

De nombreuses réponses aux appels à projets

Comme chaque année, l'équipe de la coordination a répondu à divers appels à projets et a déposé de nombreuses demandes de financements pour permettre la réalisation d'**actions de prévention en santé**, en corrélation avec les besoins relevés sur le territoire, ou pour pouvoir **investir dans de nouveaux outils** au service des actions :

- **ARS PACA :**
 - o « Enfants Ados Jeunes » : action de sensibilisation et concours sur la prévention des addictions : acceptation du report sur 2021-22 par l'ARS
 - o « Ariane – La prévention au fil des saisons » : reconduction 2021-22 acceptée
 - o « Sport-santé bien être » : reconduction 2021-22 acceptée pour les programmes d'Activités Physiques et Sportives pour la Santé (APSS)
 - o Utilisation des fonds 2020 pour une session ETP diabète T2 en 2021 : acceptée
 - o « Parcours de soins global après traitement d'un cancer » pour une file active de 20 patients : candidature acceptée
- **CPAM (Service de l'action sociale) :**
 - o Coordination des programmes ETP et APSS sur le territoire 2021-22 : accepté
- **Fondation de France, appel à projets « Sport-Santé en territoires fragiles »**
 - o « Activité physique adaptée sur ordonnance, un outil de territoire au service du parcours de soin de la personne atteinte de maladie chronique » : rejeté
- **Région Sud PACA, appel à projets « Santé publique Sud » :**
 - o Activités Physiques et Sportives pour la Santé (APSS) 2021-22 : accepté
- **Ministère des Sports, appel à projets « Maisons Sport-Santé » :**
 - o Mise en place d'un système d'information et d'observation, matériel et communication de la Maison Sport-Santé : accepté
- **DRAJES PACA :**
 - o « Gym santé, chacun à son rythme ! » à Chauffayer 2021-22 : accepté
- **CFPPA (Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées) :**
 - o « Gym santé, chacun à son rythme ! » à Chauffayer 2021-22 : accepté (mais subvention non versée en raison d'un dysfonctionnement administratif au sein du PSCV)

Des améliorations dans les locaux

Après une année 2020 marquée par les confinements et le télétravail, 2021 a été une année plus « ordinaire » dans les locaux de l'association. Des travaux d'amélioration et des modifications des espaces de travail ont été réalisés :

- aménagement de la cuisine en un quatrième bureau, afin de permettre de travailler en présentiel dans des espaces individualisés pour les salariées ;
- affichage harmonisé et ordonné sur la vitrine d'accueil pour une meilleure image et une meilleure information du public.

Par ailleurs, l'association a investi dans du matériel de visioconférence de bonne qualité afin d'améliorer les conditions de réunion qui sont fréquemment organisées en visio ou en format mixte présentiel/visio.



LES ACTIONS PORTÉES PAR LE PSCV EN 2021

La coordination de la gestion de crise sanitaire

En 2021, la CPTS a poursuivi son action en faveur de la gestion de crise sanitaire en répondant à de nouveaux besoins : harmonisation des pratiques de dépistage sur le territoire, participation à l'organisation de la vaccination de proximité dans les cabinets et avec les équipes du SDIS, relai de communication vers la population et les professionnels...



Chiffres-clés Crise sanitaire 2021 :

13 journées de vaccination avec les équipes du SDIS 05
 1500 personnes vaccinées en centre éphémère
 Près de 100 personnes vaccinées à domicile
 Sans compter toutes les personnes vaccinées dans les cabinets médicaux, infirmiers et pharmacies du territoire !

✓ ACTIONS CIBLEES SUR LA VACCINATION ANTI-COVID :

- Participation aux réunions du **Comité départemental de suivi de la vaccination**.
- Etude de la possibilité de mise en place d'un centre de vaccination à Saint Bonnet en mars 2021 : échanges entre professionnels de santé locaux et avec la communauté de communes, puis propositions à l'ARS.
- Tout au long de l'année : **relai de communication** sur la vaccination proposée par les cabinets et officines de la vallée, sur la page dédiée du site internet de la CPTS.
- Appui à la mise en place de l'ensemble des **journées de vaccination avec le dispositif de vaccination mobile du SDIS 05** :

○ Au printemps 2021: 10 journées de vaccination

- ◆ coordination du recensement des patients éligibles avec les médecins libéraux ;
- ◆ appui aux mairies pour la passation des appels aux patients recensés ;
- ◆ appels des patients identifiés pour la vaccination à domicile par les médecins locaux et transmission des listes au SDIS (79 patients) ;
- ◆ participation de médecins libéraux en renfort sur chaque journée de vaccination ;
- ◆ rédaction d'un article pour le journal de la commune de Saint Bonnet.



⇒ **Plus de 1100 personnes vaccinées, soit 10% de la population du Champsaur Valgaudemar !**

	St Jean St Nicolas	Aubessagne	St Bonnet Salle Lesdiguières		St Bonnet Grand gymnase	ENSEMBLE
Date 1 ^{ère} injection	23 mars	24 mars	30 mars	13 avril	13 mai	10 journées
Date 2 ^{ème} injection	20 avril	21 avril	27 avril	11 mai	24 juin	
Centre éphémère	140	148	149	143	465	1045
Domicile	31	14	25	9	Pas de domicile	79
TOTAL	171	162	174	152	450	1124

○ A l'automne 2021: 3 journées de rappel de vaccination

- ◆ organisation d'une réunion de coordination le 04/10/21 avec les mairies ;
- ◆ rédaction et diffusion d'un communiqué de presse ;
- ◆ appel des patients identifiés pour la vaccination à domicile (71) ;
- ◆ aide à l'organisation d'un reportage sur la vaccination à domicile par les équipes de France 2 (reportage diffusé au journal télévisé de 13h) le 10/11/21.



⇒ **Plus de 500 personnes vaccinées, soit 5% de la population du Champsaur Valgaudemar !**

Les actions en faveur de l'accès aux soins sur le territoire



✓ REUNIONS DE LA COMMISSION « OFFRE DE SOINS / TELEMEDECINE »

La première mission sociale des CPTS consiste à favoriser l'accès aux soins pour les patients sur leur territoire. Au sein de notre CPTS, la commission « Offre de soins / Télémédecine » pilote la mise en œuvre de cette mission.

Composition de la commission	Dates de réunion
<ul style="list-style-type: none"> • 3 médecins libéraux (Pont du Fossé, Saint Bonnet, Ancelle) • 1 pharmacien • 1 médecin SSR La Source • Mutualité Française • 1 coordinatrice 	<ul style="list-style-type: none"> • 12/03/2021 • 11/10/2021

✓ ACTIONS EN FAVEUR DE L'ACCES AU MEDECIN TRAITANT

- Rédaction d'une procédure d'accès au médecin traitant pour la population de plus de 16 ans du Champsaur Valgaudemar
- Sensibilisation des médecins du territoire à l'importance de la déclaration d'un médecin traitant pour les patients
- Réalisation d'un flyer d'information destiné aux patients

⇒ Résultats : une forte baisse du nombre de patients sans MT sur le territoire en 2021: de 1 638 fin 2020 à 1 164 fin 2021.



✓ PRISE EN CHARGE DES SOINS NON PROGRAMMES

- Réalisation d'un état des lieux des modalités de prise en charge des soins non programmés sur le territoire
- Réalisation d'un flyer d'information destiné aux patients
- Signature le 25/01/21 d'une convention entre le SDIS, le SAMU et la CPTS permettant la dépose de victimes par les sapeurs-pompiers dans les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles et les cabinets médicaux de proximité

⇒ Résultats : 40 victimes prises en charge
83% prises en charge dans les cabinets
17% transférées aux urgences



✓ RECHERCHE D'UN CHIRURGIEN-DENTISTE

- Réalisation d'actions de communication avec la Mutualité Française pour favoriser le recrutement d'un chirurgien-dentiste au centre de santé dentaire mutualiste de Saint Bonnet en Champsaur.
- Rencontres avec l'Ordre des chirurgiens-dentistes, l'ARS, le Département...
- Participation aux groupes de travail sur l'offre de soins et l'attractivité du territoire dans le cadre du Conseil Territorial de Santé.

✓ PROJETS AUTOUR DE LA TELEEXPERTISE

- Test de l'outil de téléexpertise cardio et dermato « Extelib » mis à disposition par l'URPS ML PACA et réunion avec un dermatologue local afin de lui proposer de réaliser des téléexpertises par le biais de cet outil => test non concluant en 2021.

La coordination autour de la personne âgée en situation de fragilité

✓ UNE COMMISSION TRES DYNAMIQUE

La deuxième mission socle des CPTS consiste à organiser des parcours pluriprofessionnels autour des patients sur leur territoire, en fonction des besoins locaux. Au sein de notre CPTS, la commission « Parcours personne âgée » pilote la mise en œuvre de cette mission pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en situation de fragilité.

Composition de la commission	Dates de réunion
<ul style="list-style-type: none"> • 5 médecins libéraux dont 2 médecins coordinateurs EHPAD • 1 pharmacien • 1 IDEL • SSIAD • ADMR • SSR • 1 orthophoniste • 2 kiné • 1 ergothérapeute • 1 référente autonomie département 	<ul style="list-style-type: none"> • 04/02/2021 • 18/03/2021 • 18/05/2021 • 15/06/2021 • 07/09/2021 • 16/11/2021

✓ UNE MEILLEURE INTERCONNAISSANCE DES ACTEURS

- La **diversité des professionnels** travaillant au sein de la commission joue en faveur d'une meilleure interconnaissance des acteurs du parcours de soin de la PA. Les réunions successives de la commission ont permis des temps de présentation des missions de chacun au regard des objectifs de la commission. Des intervenants extérieurs au territoire ont également été sollicités et rencontrés (DAC, Infirmières gériatriques d'urgence du CHICAS...).
- Les habitudes de travail se renforcent au fur et à mesure de ces rencontres, permettant de tester des **modes de communication plus efficaces**.
- L'interconnaissance permet l'utilisation de l'outil régional de communication sécurisée **AZUREZO** à l'échelle du territoire au-delà des seuls cabinets médicaux ou MSP.

✓ UN PREMIER SCHEMA DE PRISE EN CHARGE GLOBAL

- Co-construction d'un schéma de prise en charge globale de la PA en situation de fragilité (à poursuivre et approfondir en 2022).
- Etude de cas concrets anonymisés pour confronter le schéma à la réalité du terrain.
- Prise en main de l'outil numérique AZUREZO au cœur des échanges.
- Repérage de la ou des fragilités de la PA et étude de la prise en charge de la fragilité.



⇒ Résultats :

Des professionnels sensibilisés au repérage de la fragilité.

20 personnes âgées en situation de fragilité repérées, pour lesquelles l'inscription dans le parcours sera à poursuivre en 2022, en vue d'une coordination plus fluide.

Les prémices d'une coordination ville/hôpital renforcée.

La valorisation du travail quotidien de proximité des structures de services à domicile.

Les actions de prévention portées par le PSCV et ses partenaires

La troisième mission socle des CPTS consiste à développer des actions territoriales de prévention. Au sein de notre CPTS, la commission « Actions de prévention » pilote la mise en œuvre de cette mission, en lien avec les professionnels locaux et les partenaires.

Chiffres-clés Prévention 2021 :

4 ateliers, 4 info pro, 4 focus grand public
 30 professionnels participants, une centaine touchée par notre communication
 Plus de 50 participants aux ateliers prévention
 30 patients dans le programme ETP diabète, 18 séances collectives
 5 patients inclus dans le parcours de soins après cancer
 5 permanence de l'Equipe Mobile de Santé Visuelle (Mutualité Française)

✓ REUNIONS DE LA COMMISSION « PREVENTION »

Composition de la commission	Dates de réunion
<ul style="list-style-type: none"> • CoDES05 • Mutualité française • 1 IDE • 1 nutritionniste • 1 psychologue • 2 médecins généralistes 	<ul style="list-style-type: none"> • 24/06/2021 • 18/11/2021

✓ PREVENTION AU FIL DES SAISONS



Le projet de prévention articulé autour des saisons a été financé pour l'année 2019-2020, et renouvelé en 2020-2021 et 2021-2022. Les actions qui le composent ciblent plusieurs catégories de publics : des **professionnels de santé** (formation, information, fiches techniques), un **public ciblé et orienté** (ateliers prévention) et le **grand public** (communication large, évènements).

Des infos pros :

- Webinaire interactif Santé environnementale avec une experte en éducation à la santé environnementale, et formatrice à WECF.
- Semaine européenne de la vaccination : focus sur le papillomavirus.
- Diffusion du nouveau Programme national nutrition santé (PNNS) 4 suite à la formation proposée par le CoDES 05.
- Semaine du dépistage du VIH, hépatites et autres IST : réunion thématique sur les TROD avec le CeGIDD.
- Action Prévention Santé au travail avec Gest 05 et CARSAT : réunion thématique sur la prévention de la désinsertion professionnelle.



L'information du grand public : le relais des campagnes de prévention nationales

- **Mars Bleu** : proposition d'un parcours « Ensem'Bleu » par Gh2A autour du Plan d'eau pour la promotion du Manger/bouger pour votre santé.
- **Octobre rose** : vide dressing aux côtés de l'Association des commerçants de St Bonnet, sensibilisation à l'autopalpation.
- **Mois sans tabac** : relai de la campagne nationale sur les réseaux sociaux, affichage, distribution du Kit.



Des ateliers pour un public ciblé :

- **Atelier cuisine** à index glycémique bas : 6 participants
- **Atelier mémoire** : 10 séances hebdomadaires et **plus de 40 personnes** inscrites ! Deux ateliers supplémentaires sont prévus en 2022, ainsi qu'un atelier nutrition.



✓ **ETP : EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT : DIABETE DE TYPE 2**

Le PSCV a pu s'appuyer sur l'équipe professionnelle ETP pour proposer une nouvelle session sur 3 secteurs principaux du territoire.

Ainsi, **3 programmes de 6 séances collectives** ont été animés par une quinzaine d'intervenants, pour **30 patients diabétiques**. L'automne 2021 a été l'occasion de faire le lien une nouvelle fois avec l'élan solidaire de l'association des diabétiques de France 04/05 qui a débuté au début de l'année 2022.

Cette année, un « **livret ETP** » a été proposé aux patients, servant de support à leurs prises de notes, de lien avec les MT si besoin.



La conclusion de ce programme s'est traduite par l'envoi des bilans finaux et la transmission de la synthèse aux médecins traitants en janvier 2022.

✓ **UNE NOUVELLE ACTION : LE PARCOURS DE SOINS APRES TRAITEMENT D'UN CANCER**



Notre association continue de développer de nouvelles actions au service de la santé des habitants. Dans cet objectif, nous avons répondu à un appel à projets régional de l'ARS PACA en 2020 sur le parcours de soin global après traitement d'un cancer. Ce projet vise à réduire les risques de séquelles et prévenir les rechutes.

Notre candidature ayant été retenue, nous avons commencé à proposer fin 2021 une prise en charge en soins de supports pour des patients adressés par leur médecin. Il s'agit d'une triple prise en charge : nutritionnelle, d'activité physique adaptée et de soutien psychologique avec des bilans et/ou des consultations, dans la limite d'un forfait de 180€ par patient et par an.

Fin 2021, **5 patients** avaient été inclus dans ce parcours, orientés par les médecins traitants du territoire, qui sont au cœur de ce dispositif pour la coordination du parcours de soin. Une action à poursuivre en 2022 et à faire connaître plus largement auprès de la population locale.

✓ CONCOURS ADO, CULTURE ET PREVENTION DES ADDICTIONS

Du fait des confinements successifs, il avait été complexe de mener l'action prévue en 2020, et nous avons demandé et obtenu l'accord du financeur (ARS) pour un report sur l'année scolaire 2021-2022, dans un contexte espéré plus favorable aux actions en milieu scolaire.

Après réadaptation du projet, celui-ci a été présenté auprès des enseignants des établissements du secondaire : collège de Saint Bonnet et lycée professionnel Poutrain.



Grâce au dynamisme de l'équipe enseignante d'une classe de 4ème du collège et de l'équipe éducative du lycée, le projet a bien avancé : deux sensibilisations aux addictions ont pu être menées, ainsi qu'un travail de création artistique du plasticien enrôlé spécialement pour ce projet aux côtés des animateurs de Planète Champsaur pour concrétiser le travail des jeunes sous forme d'un jeu/outil de sensibilisation de leurs pairs. Résultat en 2022 !



✓ QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE ET PERTINENCE DES SOINS

Ce projet financé par l'ARS pour l'année 2018-2019 a été conduit en collaboration avec une interne en médecine, Maëva LIGNEREUX dans le cadre de sa thèse, et un professeur en psychologie sociale de l'Université d'Aix Marseille, Lionel DANY.

Une soixantaine de grilles ont été remplies par les professionnels de santé locaux impliqués, recensant des événements indésirables associés aux soins (EIAS) survenus au cours de l'année 2019, nombre suffisant pour le projet de thèse. Néanmoins, le travail en mini-équipes autour des cas recensés, qui devait être réalisé durant l'été 2020, a été fortement impacté par la crise sanitaire et a été réalisé plus tard que prévu.

Une vingtaine de cas ont finalement été retenus, avec l'expertise du Dr François JEANBLANC (CHICAS) et travaillés en mini-équipes pendant l'automne 2020.

Maëva LIGNEREUX a finalement soutenu sa thèse de doctorat en médecine générale le 13 octobre 2021. Les pistes de travail et préconisations proposées dans la thèse en vue d'une amélioration de la qualité des soins seront travaillées au sein de la CPTS en 2022, dans l'objectif d'une appropriation par les professionnels de santé du territoire.

✓ LES ACTIONS DE PREVENTION PORTEES PAR DES PARTENAIRES

○ Equipe Mobile de Santé Visuelle (EMSV)



En partenariat avec la Mutualité Française, une action sur le télédépistage ophtalmologique de la basse vision, la rétinopathie diabétique et la DMLA a continué cette année encore. Elle est menée au sein des MSP du territoire pour la quatrième année.

Ainsi, une Equipe Mobile de Santé Visuelle (EMSV) s'est déplacée sur notre territoire pour accueillir les patients qui en ont besoin, sur prescription de leur médecin généraliste, le 02/03/2021, 04/05/2022, 06/07/2021, le 7/09/2021, le 02/11/2021, en alternance sur St Firmin et St Bonnet. Les permanences devraient reprendre en 2022 à Pont du Fossé, et en EHPAD si possible.

Les professionnels de santé sont informés des dates de passage de l'EMSV par le biais du Flash Info et peuvent en informer leurs patients. Des affiches sont également disposées dans les salles d'attente. Le lien est fait régulièrement entre l'EMSV et le PSCV pour fluidifier l'action dans les deux sens entre l'équipe de l'EMSV et les professionnels locaux : envoi des comptes-rendus aux médecins traitants, transmission des ordonnances à l'EMSV, coordination du planning d'intervention.

○ Dépistages organisés des cancers

DÉPISTAGE DES CANCERS

Centre de coordination
SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur

En partenariat avec le Centre de coordination du dépistage des cancers CRCDC SUD PACA (ex-ADOC 04/05), malgré les difficultés liées au contexte sanitaire, nous avons maintenu une action de prévention autour de Mars Bleu en mars 2021 (marche « bleue » en autonomie, et proposition d'accompagnement et découverte de la marche nordique avec notre partenaire GH2A). Nous avons relayé la **campagne numérique** adaptée du CRCDC. Le taux de dépistage en 2021 sur le Champsaur Valgaudemar est de nouveau à surveiller pour adapter les messages communiqués en 2022.

Quant à la campagne de sensibilisation du cancer du sein « **Octobre rose** », elle a pu être relayée concrètement par exemple lors de la tenue d'un stand conjoint PSCV/CRCDC sur le marché de St Bonnet en octobre 2021. L'occasion de se rapprocher du grand public, et de constater que du retard dans les dépistages avait été pris. Il faudra être vigilant et encourager à reprendre rendez-vous régulièrement pour les personnes à risque. De même, ce

partenariat a donné lieu au « **Défi connecté** » auquel ont participé de nombreux membres de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles du Champsaur Valgaudemar. Merci à eux !



○ Journée « Bilan de santé des saisonniers » portée par la Mutualité Française



La journée initialement prévue en février 2021 pour toucher les saisonniers en hiver a dû être reportée à juillet 2021 en raison du contexte sanitaire. Le partenariat Mutualité française / Communauté de communes, Maison France services / Mairie d'Orcières / PSCV / Gest 05 a permis de proposer aux saisonniers présents un ensemble de stands de prévention complet : addictions, vaccination, gynécologie, vision, tension/diabète, VIH, nutrition, dentaire, etc...

12 professionnels de santé, une vingtaine de saisonniers accueillis, 132 actes réalisés et des échanges entre partenaires riches.

○ Projet départemental et coordonné de lutte contre les addictions

Notre association est engagée depuis 2019 dans un projet partenarial pluriannuel de lutte contre les addictions, porté par la Fondation Edith Seltzer (CSAPA Nord) et mis en œuvre à l'échelle départementale par plusieurs acteurs de la prévention et de la prise en charge des addictions : le CSAPA Sud (Association Addictions France), le CoDES 05 et la Maison des Adolescents.



En 2021, la contribution du PSCV a principalement porté sur les aspects suivants :

- participation à l'organisation d'une session de formation « **Repérage Précoce Intervention Brève - Jeunes** » (RPIB) à Saint Bonnet en Champsaur et relai de communication auprès des professionnels locaux : 15 participants.
- **remontée des besoins locaux** en formation à travers une rencontre CSAPA/ADMR, qui a donné lieu ensuite à la mise en place de 2 sessions de formation RPIB axées sur les professionnels de l'intervention au domicile (organisées à Embrun et Gap).
- **identification d'événements festifs** et proposition aux organisateurs de mise en place d'un stand de prévention animé par le CSAPA : ces démarches n'ont pas abouti en 2021, en lien notamment avec les difficultés rencontrées par les organisateurs d'événements festifs dans le contexte COVID, mais seront poursuivies en 2022.

Les activités et programmes de la Maison Sport-Santé

La mise en œuvre d'actions sport-santé constitue l'une des fiches actions relevant de la mission prévention du projet de santé de notre CPTS. Si l'année 2020 avait été marquée par les effets de la crise sanitaire sur le déploiement des actions de la Maison Sport-Santé, 2021 a permis un certain « retour à la normale » pour les pratiquants et les professionnels.



Chiffres-clés Maison Sport-Santé 2021 :

85 personnes touchées (accueil, 1^{er} contact, information)
92 inscriptions à une action de la MSS
12 décrochages (pb de mobilité, de santé, d'organisation personnelle)
15 médecins prescripteurs

✓ UN EFFORT DE COMMUNICATION SUR LES ACTIONS



Afin de mieux faire connaître l'offre de la Maison Sport-Santé, une brochure de présentation des activités proposées tout au long de l'année a été réalisée et diffusée localement en milieu d'année 2021, concernant l'offre proposée de septembre 2021 à juin 2022.

Une action de communication efficace, à renouveler chaque année !

✓ ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES POUR LA SANTE (APSS) : SPORT SUR ORDONNANCE

- Pour les personnes atteintes de maladies chroniques, présentant des limitations fonctionnelles modérées à sévères et/ou sédentaires.
- « Programmes passerelles » de 3 mois : reprise d'une activité physique en douceur et accompagnement vers une activité physique pérenne.
- Contenu : 1 bilan initial de la condition physique et de la motivation, 2 séances d'activité physique par semaine, 2 séances d'éducation thérapeutique, 1 bilan diététique personnalisé en option, 1 bilan final.
- Saison 2021-2022 : 5 modules sur 4 communes Saint Bonnet, Pont du Fossé, Aubessagne, Ancelle.

⇒ Chiffres clés saison 2021-2022 :

32 personnes inscrites

12 orientations vers une activité physique pérenne (9 personnes n'ont pas encore terminé leur programme)



✓ GYM SANTE A CHAUFFAYER

- Gym douce adaptée, cours proposé toute l'année.
- Cours mis en place en 2020 en réponse à une demande des usagers et des médecins locaux, en l'absence d'offre d'activité physique adaptée sur ce secteur.
- Création d'un **second groupe** à partir de septembre 2021, grâce à un financement de la DRAJES, permettant une homogénéisation des groupes : « gym santé équilibre » et « gym santé cardio », chacun avec un objectif spécifique (mobilité et équilibre / renforcement et endurance).
- **Accès sur ordonnance**, groupe restreint (8 à 10 personnes) permettant l'adaptation de la pratique à l'état de santé de chacun. Encadrement par des enseignants en APA.
- 1 ou 2 séances / semaine, au choix.
- 1 bilan initial et 1 bilan final.
- **Possibilité d'inscription au trimestre.**
- Cours qui permet pérenniser la pratique suite aux programmes APSS sur le secteur Chauffayer.



⇒ **Chiffre clé 2021 : 30 bénéficiaires sur l'année**

✓ GYM EQUILIBRE ET PREVENTION DES CHUTES AVEC SIEL BLEU

- **Activité pérenne et continue** dans l'année, qui peut faire suite aux ateliers équilibre ponctuels proposés par certains partenaires de prévention.
- Encadrement par une enseignante en APA de Siel Bleu, dans le cadre d'un **partenariat**.
- Action initiée en 2020.
- Cours plébiscité et complet, d'où l'**ouverture d'un second groupe** en 2021!
- 1 séance / semaine.



⇒ **Chiffre clé 2021 : 30 bénéficiaires sur l'année**

✓ JOURNEE SPORTEZ-VOUS BIEN



Après l'annulation de la quatrième édition prévue en septembre 2020, en partenariat avec le CDOS dans le cadre de la journée « Sentez-vous sport », nous avons de nouveau envisagé la mise en place de cette journée en 2021. Néanmoins, le contexte sanitaire a de nouveau compromis l'organisation de cet événement.

Fin 2021, une réflexion a été engagée entre les différentes Maisons Sport-Santé des Hautes-Alpes, avec le CDOS 05 et le CoDES 05, sur l'organisation d'un événement de promotion du sport-santé commun à l'échelle départementale.

La communication au service des actions : une priorité en 2021

La communication est un axe de travail primordial pour faire connaître les actions proposées au public, diffuser des messages de prévention ou encore favoriser le travail en réseau et les dynamiques partenariales. L'année 2021 a été riche en réflexions et en réalisations sur ce plan !

✓ UN CLIP VIDEO REALISE PAR L'ARS PACA

L'année 2021 a d'abord été marquée par une action de communication « phare » pour notre association : la participation à une capsule vidéo à vocation pédagogique, réalisée par l'ARS PACA, pour faire connaître les missions et le fonctionnement des CPTS. Une vraie reconnaissance du travail réalisé sur notre territoire !

Cette vidéo a été vue 488 fois depuis sa mise en ligne le 7 juin 2021 sur le site internet et la chaîne Youtube de l'ARS PACA : <https://www.paca.ars.sante.fr/cpts> et <https://www.youtube.com/watch?v=x8fLtnITMd4>.



✓ UN TRAVAIL SUR NOTRE IDENTITE ET NOTRE STRATEGIE DE COMMUNICATION

2020 a été l'année de la labellisation en tant que Maison Sport-Santé et CPTS, avec de nouvelles missions confiées à notre association.

Avant d'élaborer de nouveaux outils de communication, nous avons fait le choix de travailler, avec l'appui de Virginie Grimm (consultante et facilitatrice graphique), sur la **définition collective de notre identité** et l'élaboration d'un **plan de communication**.

Définir ensemble des valeurs, une raison d'être, des objectifs, des publics cibles et des messages, un travail de fond qui a mobilisé tout l'équipe salariée et une partie des administrateurs en 2021!



✓ UN NOUVEAU LOGO



Dans le prolongement du travail réalisé sur notre identité et notre stratégie de communication, nous avons fait appel à la graphiste locale Marion Bertrand pour moderniser l'identité visuelle de l'association et créer un nouveau logo, à l'image de ce qui nous rassemble : un pôle santé qui fédère, soutient et dynamise !

✓ ET TOUT AU LONG DE L'ANNEE...

De plus, nous avons travaillé tout au long de l'année à :

- **systematiser l'envoi des « Flash Info »** toutes les 2 semaines, les jeudis : il s'agit de mails envoyés à tous les acteurs de santé du territoire concernant les informations internes au PSCV, et relayant celles de nos partenaires ;
- **communiquer en direction des médias locaux** (Dauphiné Libéré, La Provence, Alpes et Midi, Alpes 1, DICI TV, bulletins municipaux et newsletters de nos partenaires, etc.) ;
- poster et relayer des publications d'actualité sur notre **page Facebook** (@PoledesantéchampsaurValgaudemar) ;
- **mettre à jour notre site internet**, qu'il s'agisse des pages dédiées à nos actions ou des informations sur l'organisation locale des soins (plannings des gardes par exemple) ;
- **créer, imprimer et diffuser des affiches et flyers** spécifiques aux actions sur l'ensemble du territoire pour toucher directement les usagers.



LES PERSPECTIVES ET LES DÉFIS DE DEMAIN

Poursuivre la mise en œuvre du projet de santé



En 2022, la priorité de notre association est de poursuivre la mise en œuvre de notre feuille de route – le projet de santé – et d’atteindre les objectifs fixés dans le contrat tripartite signé avec la CPAM et l’ARS.

Il s’agit désormais de trouver un « rythme de croisière » en tant que CPTS récemment labellisée, mais aussi de nous adapter à un cadre réglementaire qui se construit progressivement. En effet, un **nouvel Accord Conventionnel Interprofessionnel** national signé fin 2021 redéfinit pour partie les missions confiées aux CPTS et les enveloppes de financement afférentes. La participation à la gestion de crise sanitaire devient une mission à part entière et la mise en œuvre du Service d’Accès aux Soins au niveau départemental va avoir un impact sur la mission relative à l’accès aux soins non programmés.

Ouvertes à tous les adhérents, les **commissions thématiques** vont jouer un rôle clé dans la mise en œuvre du projet de santé : animées chacune par un binôme composé d’une salariée et un administrateur, elles sont chargées de piloter et d’orienter ce travail. Il sera important en 2022 de **mobiliser les professionnels de santé** autour de la participation à ces instances de travail.

Faciliter le parcours de soins en traumatologie



L’année 2022 sera marquée par l’introduction d’un **nouveau parcours** dans le cadre de notre mission relative à l’organisation pluriprofessionnelle autour des parcours de soins des patients : un parcours de soins en traumatologie.

Notre objectif consiste à faciliter le parcours de soins des patients exposés à des accidents traumatiques, c’est-à-dire à permettre aux personnes victimes d’accident domestique ou de traumatisme sportif de recevoir la prise en charge la plus rapide et la plus adaptée, en favorisant la filière ambulatoire et en évitant si possible un passage via le service des urgences.

Cette action consiste à formaliser des **filiales d’avis spécialisés et de prise en charge** (en urgence ou en ambulatoire, pour chirurgie ou consultation de suivi), afin de les rendre accessibles à l’ensemble des médecins du territoire (y compris des nouveaux médecins ou médecins remplaçants), et ainsi éviter une sur-sollicitation des spécialistes et/ou des passages aux urgences. La mise en place de canaux de communication sécurisés, réactifs et fiables sera l’un des axes de travail de ce parcours pour l’échange des données de santé.

Participer à la mise en place du Service d’Accès aux Soins dans une dynamique inter-CPTS



Mesure du Pacte de refondation des urgences, réaffirmée lors du Ségur de la santé, le Service d’Accès aux Soins (SAS) est un nouveau modèle de prise en charge des patients. Il s’agit d’un service accessible à toute la population, par téléphone, qui doit permettre d’orienter les personnes et d’**apporter une réponse à toute demande de soins urgents ou non programmés**, partout et à toute heure. Après une expérimentation sur 22 sites pilotes, il doit être généralisé au niveau national en 2022.

La participation à la mise en place du SAS dans les Hautes-Alpes va constituer l’un des axes de travail de notre CPTS en 2022, en lien **avec l’ensemble des parties prenantes** (ARS, CHICAS, SAMU, médecins régulateurs...). Notre CPTS est également moteur dans la constitution d’une **association inter-CPTS 05** ayant vocation à favoriser les échanges entre CPTS, la mutualisation des expériences et des réflexions, l’élaboration d’une position commune.

Continuer à développer les actions de la Maison Sport Santé



Améliorer la communication sur les actions proposées par notre Maison Sport-Santé, faire connaître le bénéfice pour les pratiquants et l'utilité sociale de cette structure, développer de nouveaux partenariats... autant d'axes de travail prioritaires pour notre association en 2022.

Comme en 2021, nous devons également poursuivre les efforts pour renforcer le modèle économique la Maison Sport-Santé, dans un contexte où le nombre de structures labellisées a augmenté, entraînant une concurrence accrue dans l'accès aux financements. Obtenir le soutien des **institutions et collectivités locales** constituera un objectif prioritaire. Parallèlement, nous mènerons une réflexion sur notre **politique tarifaire**, afin de renforcer l'équilibre économique de la structure, tout en évitant que le frein financier soit un obstacle à la pratique (mise en place d'une tarification sociale).

Améliorer l'accueil du public et la qualité de vie au travail des salariées



L'accueil du public devient une tâche de plus en plus importante pour l'équipe salariée, à mesure que les actions de prévention et de sport-santé se développent, et que les missions confiées à la CPTS s'étoffent. Un **recrutement** est donc prévu en 2022 sur un poste administratif polyvalent, dédié à l'accueil du public, au secrétariat courant et à la communication sur nos actions.

Renforcer l'équipe salariée devra permettre d'améliorer la qualité de vie au travail des salariées en poste, mais aussi la qualité de l'accueil et de l'accompagnement du public. Les bénéficiaires doivent pouvoir être recontactés et tenus au courant des actualités de l'association, la satisfaction des usagers doit pouvoir être évaluée.

Parallèlement, pour la qualité de vie au travail des salariées, nous souhaitons poursuivre les efforts d'**amélioration des locaux** et de l'ergonomie des postes de travail.

Doter l'association d'une nouvelle identité visuelle et développer sa communication



Le travail de réflexion collective conduit au cours de l'année 2021 sur l'identité de l'association et sur sa stratégie de communication a abouti à la création d'un nouveau logo, en cohérence avec notre projet et nos missions, et à la rédaction d'un plan de communication.

Il s'agira en 2022 de prolonger ce travail pour aboutir à une **charte graphique complète** et mettre en place des **outils de communication plus performants** et harmonisés : brochure de présentation de l'association, affiches et flyers sur les actions, mais aussi site internet. Le recours à un prestataire permettra une **refonte de notre site internet** visant à le rendre plus simple d'utilisation et à y apporter de nouvelles fonctionnalités : annuaire des professionnels et acteurs de santé locaux, « espace adhérents » avec des ressources en ligne, calendrier des événements et activités...

Déployer de nouveaux outils numériques de coordination



Après le déploiement d'Azurezo Discussion en 2021, en lien avec l'ARS PACA et le Grades leSS, nous poursuivrons le travail d'accompagnement des professionnels de santé locaux intéressés par l'usage de nouveaux outils numériques de coordination du programme « e-parcours ». La création en 2022 de « Mon espace santé » pour tous les patients et la mise à disposition d'un dossier patient partagé pour les professionnels de santé de PACA via Azurezo Coordination constitueront de nouveaux éléments à prendre en compte, toujours dans un objectif de meilleure coordination des professionnels autour des parcours de soins des patients.



LE RAPPORT FINANCIER 2021

Une année de retour à l'équilibre

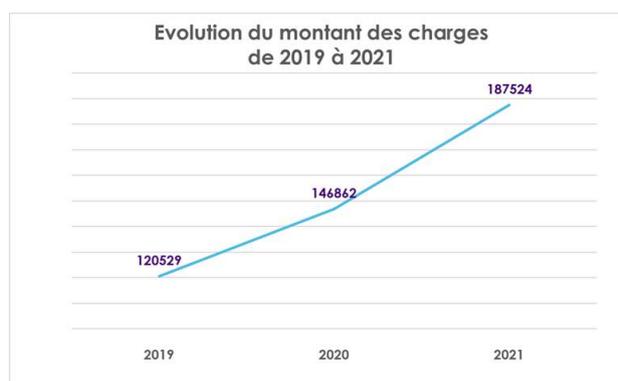
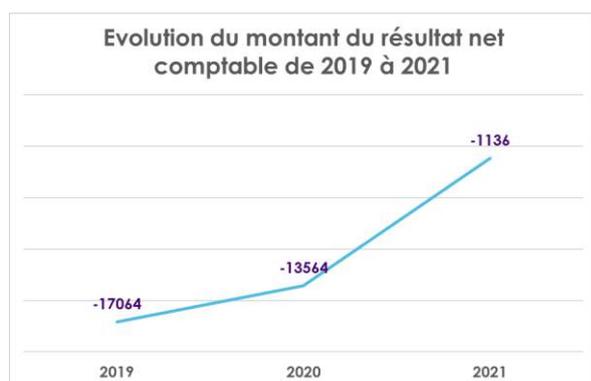
Principaux éléments à retenir :

- Une montée en charge de l'activité et du budget avec la signature de l'ACI CPTS
- Un résultat proche de l'équilibre : - 1 136€
- Des sources de financement diversifiées
- Toujours un besoin de sécuriser les actions sport-santé

CHARGES 2021	
Achats (fournitures, matériel, prestations de services...)	€ 8 321
Services extérieurs (location, entretien réparation, assurance...)	€ 15 305
Indemnisation des professionnels de santé	€ 29 586
Autres services extérieurs : rémunérations intermédiaires et honoraires	€ 7 405
Charges de personnel (rémunération et charges sociales)	€ 86 649
Autres charges	€ 1 030
Impôts et taxes	€ 805
Engagements à réaliser	€ 37 354
Dotation aux amortissements	€ 1 069
TOTAL	€ 187 524

PRODUITS 2021	
Ventes (inscriptions et prestations Sport santé)	€ 7 303
Adhésions	€ 1 740
Subventions d'exploitation	€ 155 966
Produits divers de gestion courante	€ 398
Transfert de charges d'exploitation	€ 1 890
Autres produits financiers	€ 391
Reprises sur fonds dédiés	€ 18 700
TOTAL	€ 186 388

RÉSULTAT 2021	
	€ - 1 136



MERCI À NOS PARTENAIRES !

Ils soutiennent nos actions :



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

